

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	PYRENEES	Numéro	7510051999
Adresse du site	16, rue du Clos	Hauteur	R+14 (43.20m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	05/09/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	06/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 2 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 10° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 10° <2V/m - 270° <3V/m 5G (3500) : 10° <4V/m - 270° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 45.78m antennes à faisceaux fixes 5G: 47.84m antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux fixes et 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts intégrées dans un tube
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

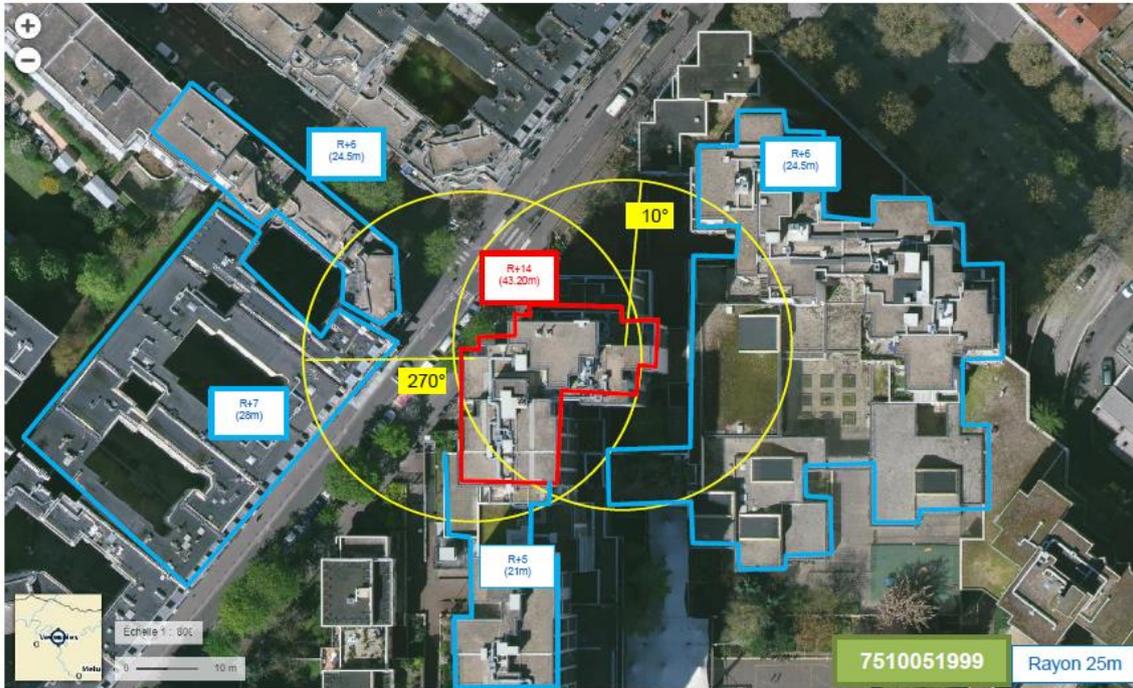
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE ELEMENTAIRE PUPBLIQUE CLOS <i>E.E.PU CLOS</i>	18 RUE DU CLOS PARIS 75020	R+1 7m	OUI	20m	0.73 V/m
<i>Crèche collective Orteaux</i>	82 Rue des Orteaux PARIS 75020	R+7 28 m	NON	130m	0.017 V/m
<i>RESIDENCE AUTONOMIE SAINT BLAISE</i>	4 RUE DU CLOS PARIS 75020	R+5 21 m	NON	59m	0.31 V/m
<i>ECOLE MATERNELLE E.M.PU CLOS</i>	18 rue du Clos PARIS 75020	R+1 7m	OUI	20m	0.57 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 10°</i>	<i>Azimut 270°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>37.5 m</i>	<i>42.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 10°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 37.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

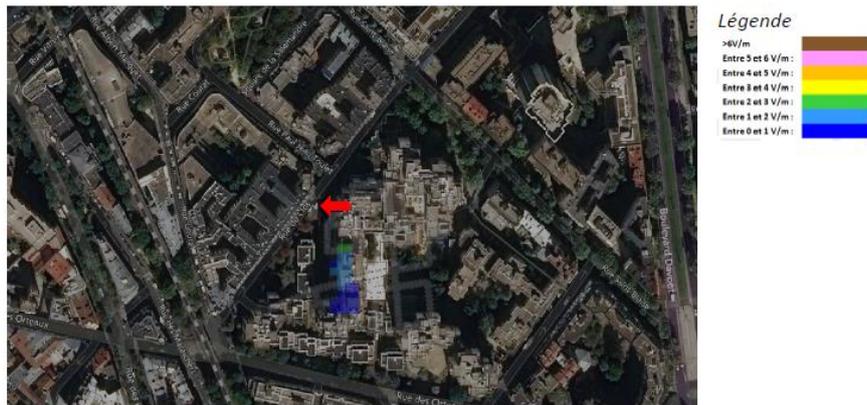
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 10°</i>	<i>Azimut 270°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 2 et 3 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>37.5 m</i>	<i>45.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 270°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 42.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Vue d'avant :

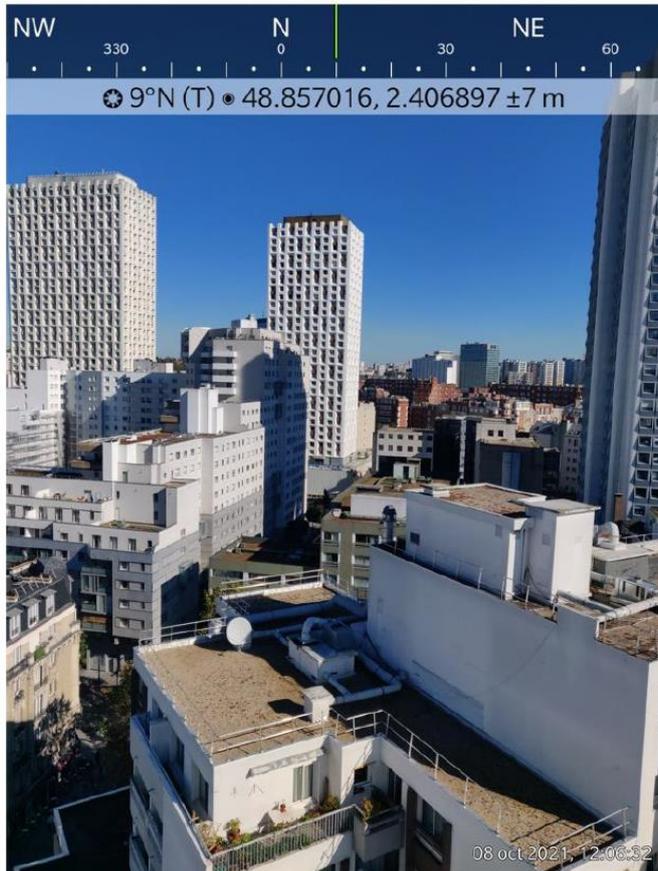


Vue d'après :



Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 10° :



Secteur 1 Azimut 270° :

